

En ligne tous les mercredis

06 mai 2015

## LA VIE ECONOMIQUE

- [Chômage en hausse : les réactions politiques](#)
- [Le crédit d'impôt recherche plébiscité par les entreprises](#)
- [La France serait capable de créer jusqu'à 212 000 emplois par an d'ici 2022](#)
- [Une mesure explosive pour relancer l'emploi](#)
- [Hollande débloque 3,8 milliards d'euros de plus pour la Défense](#)
- [La hausse du nombre d'exportateurs : une bonne nouvelle pour le commerce extérieur français ?](#)
- [Après les yaourts... le "Cartel des volailles" sur la sellette](#)
- [Bruxelles relève à la marge la prévision de croissance pour la France](#)
- [Immatriculations : Renault progresse, DS dégringole](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Lutte contre la concurrence déloyale et le travail dissimulé : les dernières précisions](#)
- [Embauche d'apprentis mineurs : les mesures de Hollande pour les TPE](#)
- [Pupponi : "Raboter les APL : socialement inefficace et politiquement suicidaire"](#)

## FISCALITE

- [La taxe à 75 % est définitivement enterrée, après deux ans d'existence](#)
- [L'Europe, destination idéale pour l'expatriation fiscale](#)
- [Et si vous étiez l'héritier d'un compte en Suisse sans le savoir ?](#)
- [2.2 millions d'euros et de lingots : le trésor caché de Jean-Marie Le Pen](#)
- [Total va "payer des impôts sur les bénéfices en France dès 2015", assure Poyanné](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [BNP Paribas renvoyée en procès pour pratique commerciale trompeuse](#)

- [BNP Paribas formellement condamnée à une amende record aux Etats-Unis](#)
- [Les profits de BNP Paribas bondissent, tirés par la reprise en zone euro](#)
- [Norbert Dentressangle passe sous étendard américain](#)
- [Renault Trucks prévoit de supprimer plus de 500 postes en France](#)
- [Le Qatar va acheter 24 Rafale à la France](#)
- [Vallourec annonce 900 suppressions de postes en France. L'Etat s'oppose à des fermetures de sites en France.](#)

### Qu'est-ce que Le.Crible ?

**Le.Crible** se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale. Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Chômage en hausse : les réactions politiques

Les principales réactions politiques aux mauvais chiffres du chômage au mois de mars : 3 509 800 en catégorie A, en métropole, soit + 15 400 inscrits, soit une hausse de + 0,4 %.

#### A gauche :

→ **Jean-Marie LeGuen**, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le parlement (**PS**) : « *Ce n'est pas un bon résultat, mais en même temps, cela ne change pas nos analyses, notre détermination, notre conviction. Nous savons que la croissance est en train de repartir et que l'emploi vient une fois la croissance réinstallée. Nous avons tous les éléments qui nous laissent à penser qu'à la fin de l'été, au début de l'automne, il y aura un retour de croissance relativement important dans notre pays. Ceci viendra et entraînera indiscutablement des créations d'emplois d'une façon importante* ».

→ **Pouria Amirshahi (frondeur PS)** : « *En voulant trop imiter les vieilles recettes qui n'ont jamais marché, on produit les mêmes résultats. [...] Baisse du coût du travail, des coûts en général : en gros, c'était ce que faisait l'UMP. Certains se sont dits : le problème, ce n'est pas la recette, c'est le cuisinier, mais en fait, la recette n'est pas la bonne. Essayons de penser en dehors de la boîte, d'innover* ».

#### A droite :

→ **Valérie Pécresse (UMP)** : « *Il faut que le gouvernement se rende compte à quel point la politique économique menée depuis trois ans handicape les entreprises et qu'il faut absolument en changer. On ne s'en sortira pas sans une politique de réformes beaucoup plus forte, beaucoup plus construite. Il y a des lois qui arrivent, la loi Macron, la loi Rebsamen : qu'attend-on pour relever les seuils sociaux qui empêchent les entreprises de grandir et de recruter ? Qu'attend-on pour revenir sur cette baisse des charges pour les heures supplémentaires qui permettrait de redonner de la compétitivité à l'emploi industriel en France ? Qu'attend-on pour réformer ce compte pénibilité qui est encore une contrainte de plus pour les entreprises ?* ».

→ **Laurent Wauquiez (UMP)** : « *Trois ans après l'élection de François Hollande, sa promesse d'inverser la courbe du chômage n'est plus qu'une triste plaisanterie qui décrédibilise l'ensemble de la politique de son gouvernement et désespère nos concitoyens. Au lieu d'être déjà obnubilé par sa prochaine candidature, le président de la République doit enfin, il n'est jamais trop tard, mettre en place une vraie politique offensive pour le développement de l'emploi et la compétitivité de nos entreprises : incitation au travail avec le retour des heures supplémentaires, relèvement des seuils sociaux, baisse des charges, simplification du contrat de travail, et développement massif de l'apprentissage pour nos jeunes* ».

→ **Thierry Solère (UMP)** : « *Le gouvernement, la seule chose qu'il attend, c'est que la conjoncture internationale ou le vieillissement de la population règlent le problème, pour éviter de faire des réformes. C'est ça, la boussole de François Hollande, et c'est vraiment détestable, parce que ça ne marche pas. Il faut relancer l'apprentissage. J'en veux vraiment au président Hollande d'avoir arrêté toutes les mesures [sur ce point] au début du quinquennat. [En Suisse,] 70 % des gamins sont en apprentissage et vous avez 6 % de taux de chômage* ».

[http://www.lepoint.fr/politique/chomage-en-hausse-les-reactions-politiques-28-04-2015-1924784\\_20.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20150428](http://www.lepoint.fr/politique/chomage-en-hausse-les-reactions-politiques-28-04-2015-1924784_20.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20150428)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 28/04/2015, AFP)

[Retour au sommaire](#)

### ● Le crédit d'impôt recherche plébiscité par les entreprises

Une étude publiée le 29/04/15 par le cabinet **Alma**, et portant sur 129 entreprises, fait ressortir que ces dernières (des entreprises de toutes tailles) ont une vision globale positive du Crédit d'impôt sur la recherche (CIR). **Dans le détail** : 98 % estiment que le CIR est « *utile pour leur entreprise, notamment en matière de recherche et développement (R&D)* ». Elles sont 60 % à affirmer qu'il leur permet « *d'innover pour se différencier sur leur marché* », 49,5 % qu'il permet d'augmenter le nombre de projets R&D, 41 % qu'il leur permet « *de monter en compétences techniques, scientifiques ou technologiques* », 37,1 % qu'il leur

permet de garder leurs activités de R&D dans l'Hexagone. Concernant **l'emploi**, près de 80 % des entreprises sondées estiment que le CIR a « *un impact direct sur le maintien de l'emploi ou le recrutement au sein de leur structure* ». **Dans le détail : 01)-** En termes d'effectif global, 47 % des entreprises expliquent que le CIR a permis le maintien d'emplois, 33 % qu'il a permis d'embaucher ; **02)-** En termes d'effectifs spécifiques à la R&D, 41 % des entreprises déclarent que le CIR a permis le maintien de l'emploi, 36 % qui leur a permis de recruter. **Alma** : « *Le nombre d'emplois concernés se situe entre 1 et 10 salariés pour 83,7 % de ces entreprises* ». On notera que le CIR est cependant perçu comme encore trop complexe, surtout par les petites entreprises qui réclament sa simplification.

[http://www.challenges.fr/economie/20150429.CHA5374/le-credit-d-impot-recherche-plebiscite-par-les-entreprises.html?cm\\_mmc=EMV\\_-CHA\\_-20150429\\_NLCHAACU10H\\_-le-credit-d-impot-recherche-plebiscite-par-les-entreprises#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20150429](http://www.challenges.fr/economie/20150429.CHA5374/le-credit-d-impot-recherche-plebiscite-par-les-entreprises.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20150429_NLCHAACU10H_-le-credit-d-impot-recherche-plebiscite-par-les-entreprises#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20150429)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 29/04/2015, avec AFP)

### ● **La France serait capable de créer jusqu'à 212 000 emplois par an d'ici 2022**

Le 28/04/15, **France Stratégie**, organisme de réflexion rattaché à Matignon, a publié un rapport qui tend à démontrer que si l'Hexagone appliquait « *une stratégie d'investissement et d'innovation* », il ferait reculer le chômage sous la barre des 7 %. France Stratégie avance **trois scénarios. 01)- Le scénario le plus optimiste** : Une stratégie d'investissement et d'innovation dans un contexte réglementaire et fiscal qui facilite l'éclosion de nouvelles activités apporterait une croissance annuelle de 1,8 %, ce qui entraînerait la création de 212 000 emplois nets par an. Des recrutements qui auraient lieu dans les services et les métiers les plus qualifiés. Le chômage baisserait ainsi « *à moins de 7 %* » en 2022. **02)- Le scénario médian**, considéré comme le plus réaliste : il prévoit la création de 177 000 emplois, et une baisse du chômage à 8 % en 7 ans. **03)- Le scénario le plus pessimiste** : il se déroulerait dans un contexte de « *dégradation de la compétitivité et un renforcement des contraintes financières* », et ne créerait annuellement que 115 000 emplois d'ici 2022. Ce qui serait insuffisant pour faire baisser le taux de chômage, France Stratégie estimant que 120 000 nouveaux actifs entreraient sur le marché du travail tous les ans.

[http://www.latribune.fr/economie/france/la-france-serait-capable-de-creer-jusqu-a-212-000-emplois-par-an-d-ici-2022-472349.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20150428](http://www.latribune.fr/economie/france/la-france-serait-capable-de-creer-jusqu-a-212-000-emplois-par-an-d-ici-2022-472349.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20150428)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 28/04/2015)

### ● **Une mesure explosive pour relancer l'emploi**

D'après l'Expansion, le gouvernement envisagerait, dans le cadre de la conférence sociale qui aura lieu en juin, de flexibiliser davantage le contrat de travail à durée déterminée (CDD), en permettant deux renouvellements de CDD, au lieu d'un seul aujourd'hui. **Le but ?** « *Lever les freins à l'embauche dans les petites entreprises* ». Une mesure qui ne serait probablement pas du goût des syndicats, qui sont contre toute mesure de flexibilisation supplémentaire du CDD, qu'ils perçoivent « *comme un vecteur de précarité* ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/une-mesure-explosive-pour-relancer-l-emploi\\_1675500.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/une-mesure-explosive-pour-relancer-l-emploi_1675500.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 29/04/2015, Corinne Lhaïk)

[Retour au sommaire](#)

### ● **Hollande débloque 3,8 milliards d'euros de plus pour la Défense**

Le 29/04/15, à l'issue du conseil des ministres, le président de la république, **François Hollande**, a annoncé l'allocation de 3,8 milliards d'euros de crédits supplémentaires au ministère de la Défense, soit une augmentation de budget sur les quatre prochaines années.

**Cause de cette décision ?** La lutte antiterrorisme. **M. Hollande** : « *En 2015, les crédits du ministère de la Défense de 31,4 milliards d'euros sont sanctuarisés et ce seront des crédits budgétaires, sans aucun appel à des ressources extérieures. [...] Cela veut dire que le ministère de la Défense est sûr de pouvoir disposer de ces crédits dans l'année 2015* ».

Présentée au conseil des ministres du 20/05/15, l'actualisation de la loi de programmation militaire (LPM) prévoira « *de dégager 3,8 milliards de crédits supplémentaires sur ces quatre années. [Cet effort] considérable tient compte des économies que nous avons pu constater dans le ministère* ». **M. Hollande** a également déclaré que l'opération antiterroriste intérieure

est pérennisée : « J'ai décidé ce matin que cette opération, qui prendra le nom d'opération Sentinelle, serait pérennisée ce qui conduira à mettre dans les effectifs prévus 7 000 militaires de manière durable ».

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/04/29/01016-20150429ARTFIG00122-hollande-debloque-38-milliards-d-euros-de-plus-pour-la-defense.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 29/04/2015, AFP agence)

### ● La hausse du nombre d'exportateurs : une bonne nouvelle pour le commerce extérieur français ?

Au mois d'avril 2015, **Bpifrance le Lab**, en partenariat avec Challenges, a étudié les caractéristiques de l'appareil exportateur français. **Le constat** : d'après les Douanes, en 2014, l'Hexagone comptait 121 000 exportateurs (un chiffre en hausse depuis 2001, après dix années de baisse continue). C'est une bonne nouvelle, mais Bpifrance le Lab recense trois facteurs y ajoutant un bémol : **01)**- La capacité exportatrice de la France est, en fait, extrêmement concentrée. Seule 4,6 % des entreprises exportent, contre 13,6 % en Allemagne. En 2014, 70 % des exportations françaises ont été assurées par les 1 000 premiers exportateurs. **02)**- L'Hexagone continue de perdre des parts de marché à l'export : **a)**- Au niveau mondial, avec l'arrivée de nouveaux concurrents dans le commerce international ; **b)**- Au niveau européen, conséquence d'une perte de compétitivité. **03)**- Les entreprises françaises éprouvent des difficultés à se maintenir durablement à l'export. Ainsi, en 2014, sur les 121 000 exportateurs recensés, 28 000 sont de nouveaux arrivants. Cette difficulté à se maintenir sur le marché international touche principalement les petites entreprises : sur 100 PME qui se sont lancées à l'export en 2004, seules 10 sont encore présentes en 2014. La baisse de l'euro est un facteur positif pour entrer dans l'arène internationale. Mais il ne suffit pas. Pour s'implanter durablement, les PME françaises « doivent passer à une approche plus stratégique de l'international : c'est-à-dire travailler en réseau, être capable d'adapter leurs produits, recruter des profils internationalisés... En un mot, se préparer ».

[http://www.challenges.fr/economie/20150430.CHA5416/la-hausse-du-nombre-d-exportateurs-une-bonne-nouvelle-pour-le-commerce-exterieur-francais.html?cm\\_mmc=EMV- -CHA- -20150430\\_NLCHAACU10H- -la-hausse-du-nombre-d-exportateurs-une-bonne-nouvelle-pour-le-commerce-exterieur-francais#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20150430](http://www.challenges.fr/economie/20150430.CHA5416/la-hausse-du-nombre-d-exportateurs-une-bonne-nouvelle-pour-le-commerce-exterieur-francais.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20150430_NLCHAACU10H- -la-hausse-du-nombre-d-exportateurs-une-bonne-nouvelle-pour-le-commerce-exterieur-francais#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20150430)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 30/04/2015)

### ● Après les yaourts... le "Cartel des volailles" sur la sellette

Le 03/05/15, l'Autorité de la concurrence a annoncé qu'elle s'apprêtait à condamner, probablement dès la semaine prochaine, 35 entreprises du secteur de la volaille. **Motif ?** Entente sur les prix entre 2000 et 2007, sur tous les produits standards ou élaborés à base de poulet, dinde, canard, pintade, lapin, dans la grande distribution, les grossistes et la restauration hors foyer, soit les trois grands marchés français. **Sont concernés** : le groupe sarthois LDC (Le Gaulois, Poulets de Loué, Maître Coq, Réghalal), Gastronomes (Terrena), Ronsard ((Triskalia), Secoué (Agrial), Doux (Père Dodu), Duc. Sont également visées quatre associations professionnelles, dont la Fédération internationale de l'aviculture (FIA), qui serait à l'origine d'une centaine de réunions ayant permis aux différentes entreprises de se concerter et de mettre au point leur entente illégale. Contrairement à ce qui s'est passé lors de l'affaire du cartel des yaourts, aucun patron n'a dénoncé la situation. **Les sanctions encourues ?** 10 % du chiffre d'affaires. Dans ce cas précis, deux éléments vont jouer un rôle important : **01)**- Aucune des entreprises n'a contesté les accusations de l'Autorité de la concurrence. Conséquence : l'amende doit être automatiquement réduite de 10 à 20 % ; **02)**- D'un autre côté, l'ampleur et la durée de la fraude devrait alourdir la note, même si l'Autorité devait tenir compte de la fragilité du secteur.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20150503.OBS8341/apres-les-yaourts-le-cartel-des-volailles.html?cm\\_mmc=EMV- -NO- -20150504\\_NLNOACTU08H- -apres-les-yaourts-le-cartel-des-volailles-sur-la-sellette#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20150504](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20150503.OBS8341/apres-les-yaourts-le-cartel-des-volailles.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20150504_NLNOACTU08H- -apres-les-yaourts-le-cartel-des-volailles-sur-la-sellette#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20150504)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 04/05/2015, Timothée Villars)

[Retour au sommaire](#)



### ● Bruxelles relève à la marge la prévision de croissance pour la France

D'après Le Journal du Dimanche, la Commission européenne (CE) a décidé de relever sa marge de prévision de croissance pour l'Hexagone à 1,1 % pour 2015 (contre 1 % en février). Une prévision plus optimiste que celle du gouvernement : 1 % en 2015. Pour 2016, la CE prévoit une croissance en France de 1,7 %. En cela, la CE est en accord avec l'OCDE (qui prévoit une croissance française de 1,1 % en 2015) et le FMI (qui prévoit une croissance française de 1,2 % en 2015). En ce qui concerne les déficits, les prévisions de la CE confortent celles du gouvernement, avec un déficit public de 3,8 % du produit intérieur brut (PIB) en 2015.

[http://www.latribune.fr/economie/france/bruxelles-releve-a-la-marge-la-prevision-de-croissance-pour-la-france-473557.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20150504](http://www.latribune.fr/economie/france/bruxelles-releve-a-la-marge-la-prevision-de-croissance-pour-la-france-473557.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20150504)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 04/05/2015)

### ● Immatriculations : Renault progresse, DS dégringole

Le 04/05/15, le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) a indiqué que la progression des immatriculations des automobiles neuves s'était légèrement tassée en avril (+ 2,3 %, après un premier trimestre à + 6,9 %). Le groupe Renault a vu ses immatriculations en hausse de 3,4 %. PSA Peugeot Citroën, par contre, a « marqué le pas » avec + 0,7 %. Mais, si l'on compare sur les quatre premiers mois de 2015, PSA Peugeot Citroën (avec + 3,6 %) fait mieux que Renault (+ 3 %). La marque Peugeot (+ 8,1 %) permet de stabiliser les résultats médiocres, voire négatifs, des autres composantes du groupe : Citroën (- 0,4 %), DS (- 13,4 %).

[http://www.challenges.fr/entreprise/20150504.CHA5482/les-ventes-d-automobiles-ont-progresse-de-2-3-en-avril.html?cm\\_mmc=EMV-\\_-CHA-\\_-20150504\\_NLCHAACU10H-\\_-les-ventes-d-automobiles-en-avril-renault-rafle-la-mise#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20150504](http://www.challenges.fr/entreprise/20150504.CHA5482/les-ventes-d-automobiles-ont-progresse-de-2-3-en-avril.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20150504_NLCHAACU10H-_-les-ventes-d-automobiles-en-avril-renault-rafle-la-mise#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20150504)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 04/05/2015, avec AFP)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE

### ● Lutte contre la concurrence déloyale et le travail dissimulé : les dernières précisions

Un décret, concernant la concurrence déloyale et le travail dissimulé, vient d'être publié. Il précise quelles sont les nouvelles obligations à la charge des donneurs d'ordre : **01)- Une déclaration de détachement doit être complétée** : « *En cas de détachement de travailleurs sur le territoire Français par une entreprise étrangère, celle-ci est tenue d'effectuer une déclaration de détachement* » ; **02)- Les entreprises doivent désigner un représentant de l'employeur** : « *Tous les employeurs étrangers détachant des salariés en France sont désormais tenus de désigner un représentant de l'entreprise sur le territoire national. Celui-ci a pour mission d'assurer la liaison avec les agents de contrôle compétents en matière de travail illégal pendant la durée de la prestation et il accomplit au nom de l'employeur les obligations qui lui incombent en matière de communication des documents requis aux fins de contrôle* » ; **03)- Création de deux obligations de vigilance vis-à-vis des donneurs d'ordre et maîtres d'ouvrage** : « *Ainsi, lorsqu'un agent de contrôle constate qu'un sous-traitant ne respecte pas les droits fondamentaux du droit du travail, il doit en informer le maître d'ouvrage ou le donneur d'ordre qui doit alors enjoindre aussitôt par écrit ce sous-traitant de faire cesser sans délai cette situation. Cette procédure existe également lorsque les conditions d'hébergement collectif sont incompatibles avec la dignité humaine* ».

→ **Les références du décret** : Décret du 30 mars 2015 n°2015-364 relatif à la lutte contre les fraudes au détachement de travailleurs et à la lutte contre le travail illégal

→ **L'intégralité du décret** :

[http://www.editions-tissot.fr/actualite/droit-du-travail-article.aspx?secteur=BTP&id\\_art=6516&titre=Lutte+contre+la+concurrence+d%c3%a9loyale+et+le+travail+dissimul%c3%a9+%3a+les+derni%c3%a8res+pr%c3%a9cisions](http://www.editions-tissot.fr/actualite/droit-du-travail-article.aspx?secteur=BTP&id_art=6516&titre=Lutte+contre+la+concurrence+d%c3%a9loyale+et+le+travail+dissimul%c3%a9+%3a+les+derni%c3%a8res+pr%c3%a9cisions)

(Source : [www.editions-tissot.fr](http://www.editions-tissot.fr) du 24/04/2015)

[Retour au sommaire](#)

### ● Embauche d'apprentis mineurs : les mesures de Hollande pour les TPE

Le 30/04/15, lors d'un déplacement à Brest, le président de la république, **François Hollande**, a annoncé des mesures concernant les TPE (très petites entreprises de moins de

11 salariés). Ces dernières ne paieront plus, désormais, ni salaire ni cotisations sociales lors de la première année d'embauche d'un apprenti mineur. **M. Hollande** : « *Au 1<sup>er</sup> juillet de cette année, les petites entreprises qui accueilleront un apprenti de moins de 18 ans en première année n'auront plus rien à déboursier du tout. C'est simple, il n'y aura plus rien à payer pour l'employeur d'une petite entreprise qui accueille un nouvel apprenti : ni salaire, ni cotisations sociales. [...] Cela représente une aide sur l'année de 4 400 euros. Pour l'apprenti, rien ne sera changé : il aura toujours les cotisations sociales et sa rémunération sera entièrement préservée* ». **François Rebsamen**, ministre du Travail, a précisé que cette exonération de charges et de salaire serait appliquée la première année. L'entreprise bénéficiera ensuite du régime d'aide qui a été lancé en septembre 2014 par le gouvernement : « *Une prime de 1 000 euros minimum pour tout apprenti supplémentaire aux entreprises de moins de 250 salariés, cette prime étant portée à 2 000 euros pour les TPE* ». **M. Hollande** a expliqué, de son côté, que l'objectif fixé était de « *500 000 apprentis en France d'ici 2017* ». **M. Hollande** : « *Aujourd'hui, on en est à 430 000. Il faut donc que nous puissions ouvrir à 70 000 jeunes de plus chaque année la voie de l'apprentissage* ». Le chef de l'Etat a reconnu que l'Hexagone présentait un « *handicap structurel* » en ce qui concerne l'apprentissage. La comparaison avec l'Allemagne est parlante. **M. Hollande** : « *[Outre-Rhin,] à peu près un quart des jeunes de moins de 20 ans [sont en apprentissage], alors qu'en France nous sommes à 7 %. [...] Parfois les parents, parfois les jeunes, parfois aussi notre système d'orientation ne font pas suffisamment de place [à ce mode de formation]* ». [http://www.challenges.fr/economie/20150430.CHA5430/embauche-d-apprentis-mineurs-les-mesures-de-hollande-pour-les-tpe.html?cm\\_mmc=EMV- -CHA- -20150430\\_NLCHAACU18H- -embauche-d-apprentis-mineurs-les-mesures-de-hollande-pour-les-tpe#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20150430](http://www.challenges.fr/economie/20150430.CHA5430/embauche-d-apprentis-mineurs-les-mesures-de-hollande-pour-les-tpe.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20150430_NLCHAACU18H- -embauche-d-apprentis-mineurs-les-mesures-de-hollande-pour-les-tpe#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20150430)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 30/04/2015, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

#### ● **Pupponi** : "Raboter les APL : socialement inefficace et politiquement suicidaire"

Suivant un pré-rapport de l'inspection générale des Finances (IGF) et de l'inspection générale des Affaires sociales (IGAS), Bercy réfléchit actuellement à la possibilité de supprimer les aides personnalisées au logement (APL) aux étudiants rattachés au foyer fiscal de leurs parents qui, par conséquent, bénéficient d'une déduction d'impôt. Une première réaction était tout de suite venue du premier syndicat étudiant, l'**UNEF**, qui considérait qu'une telle mesure « *pénaliserait en premier lieu les étudiants des classes moyennes, pour qui le cumul des APL et de la réduction d'impôt dont bénéficient leurs parents est une condition indispensable pour le financement des études* ». Aujourd'hui, c'est **François Pupponi**, président PS du groupe de travail sur le sujet, mis en place par le gouvernement à l'Assemblée nationale, et président de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), qui s'est à son tour prononcé contre cette suppression : « *Raboter les APL serait budgétairement facile, mais socialement inefficace et politiquement suicidaire. Cela revient à s'attaquer aux plus défavorisés pour qui l'APL joue le rôle de minima social. Les APL ont un effet redistributif puissant. Est-ce qu'il faut toucher aux plus fragiles pour payer le budget des armées ? [...] Le budget des APL compte pour environ 18 milliards d'euros sur un total de 46 milliards consacrés au logement chaque année. Et avec la crise, cette poche de dépense d'APL pourrait croître fortement dans les prochaines années. Comme les loyers sont élevés, on aide les ménages à les payer avec les APL. Il faut donc s'interroger sur les raisons de ces loyers élevés et les faire baisser avant de toucher aux APL* ». Pour M. Pupponi, endiguer la hausse des loyers ne peut se faire qu'à travers une vraie réforme. Il estime donc ne pas pouvoir remplir sa mission d'ici le mois de juin, comme prévu initialement ; c'est pourquoi il réclame un an pour travailler. **Le Point** : « *Autrement dit, les APL ne doivent pas être considérées comme un levier d'économies pour le budget 2016 de l'automne, sauf "à la marge", pour les bénéficiaires d'un patrimoine financier conséquent (4 % des bénéficiaires au-delà de 75 000 euros). Pas question donc, pour le président du groupe de travail, de reprendre les propositions controversées du rapport des corps d'inspection* ». Une autre réaction d'un des membres de groupe de travail sur l'APL, **Olivier**

**Carré (UMP) :** « On n'a pas encore débouché sur des mesures politiques acceptables. [...] Soit on change totalement de système, soit on ne le change qu'à la marge ».

[http://www.lepoint.fr/economie/pupponi-raboter-les-apl-socialement-inefficace-et-politiquement-suicidaire-05-05-2015-1926256\\_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20150505](http://www.lepoint.fr/economie/pupponi-raboter-les-apl-socialement-inefficace-et-politiquement-suicidaire-05-05-2015-1926256_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20150505)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 05/05/2015, Marc Vignaud)

[Retour au sommaire](#)

## FISCALITE

### ● La taxe à 75 % est définitivement enterrée, après deux ans d'existence

Le 01/01/15 a vu l'abandon définitif de la taxe à 75 % imposée aux entreprises sur les salaires de plus d'un million d'euros. Mais les entreprises avaient jusqu'au 30/04/15 pour déclarer les salariés concernés et s'acquitter de la taxe. L'existence de cette taxe aura été de deux ans, elle aura rapporté 260 millions d'euros en 2014 et devrait rapporter 160 millions en 2015 (soit un total de 420 millions d'euros sur deux ans). Ont été concernées près de 470 entreprises, pour 1 000 dirigeants ou salariés (notamment les clubs de football, à l'exception de Monaco).

[http://www.latribune.fr/vos-finances/impots/la-taxe-a-75-est-definitivement-enteree-apres-deux-ans-d-existence-473307.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20150501](http://www.latribune.fr/vos-finances/impots/la-taxe-a-75-est-definitivement-enteree-apres-deux-ans-d-existence-473307.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20150501)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 30/04/2015)

### ● L'Europe, destination idéale pour l'expatriation fiscale

Le 29/04/15, le cabinet Bradley Hackford, « leader en changement de résidence fiscale », a publié un rapport qui liste les pays les moins fiscalisés en 2015. En clair, ceux où il fait bon s'expatrier pour moins payer d'impôts. Dans les 10 premiers, se classent 5 pays européens : le Royaume-Uni, Monaco, Andorre, Malte, Gibraltar. La Suisse et la Belgique n'y figurent pas ; la Suisse à cause de « la hausse du forfait fiscal et d'une certaine pression sur le pays », la Belgique car « ce pays n'est intéressant que pour une certaine frange de la population. Ce n'est pas assez large ». **Harold Ollek**, associé au cabinet : « L'Europe est en bonne position car les critères pris en compte ne sont pas seulement fiscaux. Il y a les facteurs de vie réel qui rendent l'environnement attractif ». Le cabinet explique les motivations qui doivent guider les futurs expatriés. **M. Ollek** : « Ceux qui cherchent seulement à déposer leur argent pour échapper au fisc de leur pays font le mauvais choix. [...] L'expatriation fiscale concerne les personnes aux revenus élevés qui ont la possibilité de se délocaliser. Ce sont par exemple des rentiers ou des retraités fortunés qui veulent profiter de leur argent et d'un cadre de vie agréable. [...] Il ne s'agit en aucun cas d'une logique de fraude ». Toujours selon Bradley Hackford, le cabinet compterait « une part non négligeable » de Français parmi ses clients. **M. Ollek** : « La pression fiscale est très élevée en France. Et la pression sociale aussi. Une personne qui réussit, qui a de l'argent, est mal vue. C'est cette double pression que nos clients fuient. [...] Rien ne peut les empêcher de partir. Mais il y en a d'autres qui rentrent comme les hauts revenus attirés par les nombreuses qualités de la France. On est toujours le paradis fiscal de quelqu'un d'autre ». Rappelons qu'un rapport, remis à l'Assemblée nationale, en octobre 2014, évalue le nombre des exilés fiscaux français aux alentours de 35 000, dont 600 seraient redevables de l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune).

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2015/04/29/20002-20150429ARTFIG00162-l-europe-destination-ideale-pour-l-expatriation-fiscale.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 29/04/2015, Hayat Gazzane)

[Retour au sommaire](#)

### ● Et si vous étiez l'héritier d'un compte en Suisse sans le savoir ?

La Suisse va publier sur internet la liste des comptes en déshérence depuis 60 ans, afin que les ayants droits aient la possibilité de se manifester. **Une porte-parole de Swissbanking** à l'AFP : « Il s'agit de la conséquence de l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015 d'une nouvelle disposition légale. [...] Au plus tard, à la fin 2015, sera mise en place une nouvelle plateforme électronique, avec la mise en ligne de ces comptes. [...] Cette liste sera réactualisée chaque année. [...] Cette démarche concerne tous les comptes, quels que soient leurs titulaires ». Les comptes seront en ligne pendant deux ans. Passé ce délai, si aucun ayant

droit ne s'est manifesté, les fonds détenus sur ces comptes deviendront la propriété de la Confédération helvétique.

[http://www.challenges.fr/finance-et-marche/20150504.CHA5503/et-si-vous-etiez-l-heritier-d-un-compte-en-suisse-sans-le-savoir.html?cm\\_mmc=EMV- -CHA- -20150504\\_NLCHAACU18H- -et-si-vous-etiez-l-heritier-d-un-compte-en-suisse-sans-le-savoir#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20150504](http://www.challenges.fr/finance-et-marche/20150504.CHA5503/et-si-vous-etiez-l-heritier-d-un-compte-en-suisse-sans-le-savoir.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20150504_NLCHAACU18H- -et-si-vous-etiez-l-heritier-d-un-compte-en-suisse-sans-le-savoir#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20150504)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 04/05/2015, avec AFP)

#### ● **2,2 millions d'euros et de lingots : le trésor caché de Jean-Marie Le Pen**

D'après Médiapart, Jean-Marie Le Pen, président d'honneur du Front national, aurait détenu « *un compte caché chez HSBC, puis à la Compagnie bancaire helvétique (CBH) aux Bahamas. Le tout pour un montant de 2,2 millions d'euros, dont 1,7 en lingots et pièces d'or* ». Ce montage financier aurait été placé sous la responsabilité légale de Gérard Gérin, son majordome, sous la forme d'un trust. M. Gérin est aussi trésorier des associations de financement Cotelec et Promelec. L'origine de l'affaire ? Un signalement de la Commission pour la transparence financière de la vie politique à la cellule antiblanchiment Tracfin. Une enquête a été alors ouverte fin 2013. Tracfin a transmis ces informations au parquet de Nanterre. **Le Nouvel Observateur** : « *Une autre enquête est également en cours sur le financement des campagnes électorales du FN. Six personnes ont été mises en examen* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20150427.OBS8022/2-2-millions-d-euros-et-de-lingots-le-tresor-cache-de-jean-marie-le-pen.html?cm\\_mmc=EMV- -NO- -20150428\\_NLNOACTU17H- -2-2-millions-d-euros-et-de-lingots-le-tresor-cache-de-jean-marie-le-pen#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20150428](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20150427.OBS8022/2-2-millions-d-euros-et-de-lingots-le-tresor-cache-de-jean-marie-le-pen.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20150428_NLNOACTU17H- -2-2-millions-d-euros-et-de-lingots-le-tresor-cache-de-jean-marie-le-pen#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20150428)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 28/04/2015)

#### ● **Total va "payer des impôts sur les bénéfices en France dès 2015", assure Pouyanné**

Dans un entretien accordé à l'Usine Nouvelle, **Patrick Pouyanné**, directeur général de Total, a déclaré que le groupe allait de nouveau payer l'impôt sur les sociétés en France : « *Nous allons payer des impôts sur les bénéfices en France dès 2015. Ce qui veut dire que nos efforts pour redonner un avenir industriel à nos sites commencent à porter leurs fruits ! [...] Depuis 2012, nous ne payons plus d'impôts sur les sociétés, [mais le groupe paie] 950 millions d'impôts et de taxes diverses dans notre pays par an* ». Rappelons que Total fait régulièrement l'objet de polémique puisque, malgré des bénéfices record, le groupe déclare des activités déficitaires dans l'Hexagone et, par conséquent, ne paie pas l'impôt sur les sociétés. **La Tribune** rappelle aussi que : « *L'impôt sur les sociétés prélève 33,33 % des bénéfices réalisés en France par les entreprises y exerçant une activité commerciale habituelle. Une société n'est donc pas imposable sur les bénéfices qu'elle réalise à l'étranger par le biais de filiales, celles-ci étant déjà soumises à l'impôt dans les pays où elles opèrent* ».

[http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/energie-environnement/total-va-payer-des-impots-sur-les-benefices-en-france-des-2015-assure-pouyanne-473316.html#xtor=EPR-2-\[actu-du-jour\]-20150501](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/energie-environnement/total-va-payer-des-impots-sur-les-benefices-en-france-des-2015-assure-pouyanne-473316.html#xtor=EPR-2-[actu-du-jour]-20150501)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 01/05/2015, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

### **LA VIE DES ENTREPRISES**

#### ● **BNP Paribas renvoyée en procès pour pratique commerciale trompeuse**

Le 27/04/15, l'AFP a annoncé que BNP Paribas était renvoyée au procès pour pratique commerciale trompeuse, en lien avec le produit d'épargne "BNP Garantie Jet 3", produit créé en 2001. Cette décision fait suite à la plainte déposée par des épargnants, reprochant à BNP Paribas « *de ne pas avoir respecté la garantie qui prévoyait, au minimum, la restitution, à l'échéance, du capital investi* ». **Les faits** : si au bout de dix ans, la banque a restitué la somme placée sur le produit "BNP Garantie Jet 3", elle l'a minorée de frais de gestion, ainsi que des frais d'entrée dans des contrats d'assurance-vie, utilisés comme véhicules de placement – on précisera que la déduction des frais de gestion était mentionnée au contrat. Ainsi, le couple à l'origine de la première plainte a récupéré, dix ans après, 83 054 euros pour un investissement initial de 91 469 euros. **L'AFP** : « *La brochure commerciale laissait entendre au consommateur qu'il avait la certitude de récupérer son investissement sans*



*explicitement comment les frais de gestion pouvaient affecter le rendement de l'investissement ».* Le parquet a considéré qu'au travers de cette présentation, BNP Paribas avait commis une pratique commerciale trompeuse. Conséquence : la banque est renvoyée en correctionnelle. Le procès aura lieu le 28/09/15, devant le tribunal correctionnel de Paris. A l'heure où est écrit cet article, BNP Paribas n'avait pas fait de commentaires.

[http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/bnp-paribas-renvoye-en-proces-pour-pratique-commerciale-trompeuse-472361.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20150428](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/bnp-paribas-renvoye-en-proces-pour-pratique-commerciale-trompeuse-472361.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20150428)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 28/04/2015, avec AFP)

#### ● **BNP Paribas formellement condamnée à une amende record aux Etats-Unis**

Le 01/05/15, BNP Paribas a été condamnée par la justice américaine à une amende de 8,9 milliards de dollars (près de 8 milliards d'euros). **Motif ?** Violation d'embargo des Etats-Unis. La banque française a, en effet, « *fait transiter de 2004 à 2012 par les Etats-Unis de l'argent au nom de clients soudanais (6,4 milliards de dollars), cubains (1,7 milliard) et iraniens (650 millions de dollars)* ».

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/05/01/la-bnp-paribas-formellement-condamnee-a-une-amende-record-aux-etats-unis\\_4626207\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/05/01/la-bnp-paribas-formellement-condamnee-a-une-amende-record-aux-etats-unis_4626207_3234.html)

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 01/05/2015, avec AFP)

#### ● **Les profits de BNP Paribas bondissent, tirés par la reprise en zone euro**

Le 30/04/15, BNP Paribas a publié ses résultats au titre du premier trimestre 2015, résultats en hausse, à 1,65 milliards d'euros (+ 17,5 %). **BNP Paribas** : « *Dans la zone euro, la demande de crédit reprend progressivement, dans un contexte de redémarrage de la croissance* ». Les résultats de la banque au premier trimestre 2015 : le produit net bancaire de BNP Paribas : + 11,6 %, à 11,07 milliards d'euros. Le résultat net : + 17,5 %, à 1,65 milliard d'euros.

[http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/banque/les-profits-de-bnp-paribas-bondissent-tires-par-la-reprise-en-zone-euro-473102.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20150430](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/banque/les-profits-de-bnp-paribas-bondissent-tires-par-la-reprise-en-zone-euro-473102.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20150430)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 30/04/2015)

#### ● **Norbert Dentressangle passe sous étendard américain**

Le 28/04/15, la société américaine XPO Logistics et l'entreprise de transports française Norbert Dentressangle ont annoncé le rachat de la dernière par la première. Montant de la vente : 3,24 milliards d'euros. XPO logistics s'est engagée à conserver, durant 18 mois, le nombre de salariés à temps plein de Norbert Dentressangle. Norbert Dentressangle, c'est 662 sites dans l'Hexagone et 42 350 employés. **D'après le communiqué commun des deux entreprises** : « *XPO entend maintenir à son niveau actuel le nombre d'employés à temps plein en France, sur une période minimum de 18 mois à compter de la clôture de l'acquisition. [En outre,] les centres de décision européens de Norbert Dentressangle resteront situés en France, à Lyon pour le siège social, Malakoff (Hauts-de-Seine) pour la Logistique et Beausemblant (Drôme) pour le Transport* ». En outre, l'équipe dirigeante reste en fonction. **Challenges** : « *Norbert Dentressangle a enregistré un chiffre d'affaires de 4,7 milliards d'euros et un résultat net en hausse de 8 % à 75,9 millions d'euros en 2014. Cet exercice avait justement vu sa première incursion aux Etats-Unis avec le rachat du groupe Jacobson pour 560 millions d'euros, ce qui avait gonflé sa dette. L'entreprise a par ailleurs réalisé les deux tiers de son chiffre d'affaires hors de France au premier trimestre 2015* ». **M. Jacobs, pour XPO** : « *L'acquisition prévue de Norbert Dentressangle va propulser XPO parmi les 10 premiers groupes de logistique dans le monde. [La société devrait ainsi atteindre] un chiffre d'affaires d'environ 8,5 milliards de dollars une fois l'offre publique finalisée, nous donnant ainsi près de deux ans d'avance sur les objectifs [énoncés dans le plan de route de l'entreprise]* ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20150429.CHA5370/norbert-dentressangle-passe-sous-etendard-americain.html?cm\\_mmc=EMV-\\_-CHA-\\_-20150429\\_NLCHAACU10H-\\_-norbert-dentressangle-passe-sous-etendard-americain#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20150429](http://www.challenges.fr/entreprise/20150429.CHA5370/norbert-dentressangle-passe-sous-etendard-americain.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20150429_NLCHAACU10H-_-norbert-dentressangle-passe-sous-etendard-americain#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20150429)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 29/04/2015, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

### ● Renault Trucks prévoit de supprimer plus de 500 postes en France

La filiale française du groupe suédois Volvo, Renault Trucks SAS, envisage une restructuration de son organisation commerciale. Mesure qui entraînerait la suppression de 591 emplois. Mais, parallèlement la création de 79 postes réduirait la perte réelle d'emplois à 512 postes. **La direction** : « *L'essentiel des postes supprimés se situerait dans les services administratifs de l'organisation commerciale au siège de la société basée à Saint-Priest (Rhône). [...] Ce projet, qui ne touche pas les forces de vente, prévoit le maintien de tous les sites de fabrication de camions, et de leurs composants, en France, et n'affecterait pas les postes d'agents de production. [Il sera] mis en œuvre avec la volonté de limiter autant que possible le nombre de départs contraints. [...] Le marché français est le deuxième en importance pour le groupe Volvo qui y a fortement investi au cours de la dernière décennie, [après le rachat des activités poids-lourds de Renault en 2001. Avec ces mesures, le groupe entend maîtriser] ses coûts structurels, actuellement trop élevés, [et s'appuyer sur ses produits récemment lancés] pour accroître ses ventes [et construire] un avenir durable pour ses activités en France* ». Rappelons que la direction de Renault Trucks SAS avait déjà annoncé, en mars 2014, 508 suppressions d'emplois en France, dont 319 avaient touché des sites lyonnais.

[http://lexpansion.lexpress.fr/entreprises/renault-trucks-prevoit-de-supprimer-plus-de-500-postes-en-france\\_1675561.html](http://lexpansion.lexpress.fr/entreprises/renault-trucks-prevoit-de-supprimer-plus-de-500-postes-en-france_1675561.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 28/04/2015)

### ● Le Qatar va acheter 24 Rafale à la France

Le 30/04/15, l'Élysée a déclaré qu'après l'Égypte et l'Inde, le Qatar allait signer un contrat pour l'achat de 24 avions Rafales. La signature doit avoir lieu le 4 mai, à Doha, en présence du président de la république, M. Hollande. Europe 1 a indiqué également qu'une option pour 12 avions supplémentaires serait en passe d'être conclue, pour une somme de 3,5 milliards d'euros. Le 04/05/15, la vente a effectivement été conclue.

[http://www.directmatin.fr/economie/2015-04-30/le-qatar-va-acheter-24-rafale-la-france-703668?elst\\_newsletter=20150430-12\\_703668](http://www.directmatin.fr/economie/2015-04-30/le-qatar-va-acheter-24-rafale-la-france-703668?elst_newsletter=20150430-12_703668)

(Source : [www.directmatin.fr](http://www.directmatin.fr) du 30/04/2015)

[Retour au sommaire](#)

### ● Vallourec annonce 900 suppressions de postes en France. L'Etat s'oppose à des fermetures de sites en France.

Le 30/04/15, le groupe Vallourec a annoncé la suppression de 2 000 postes dans le monde, dont 900 en France. En février, Vallourec avait déjà annoncé la suppression de 1 200 emplois en 2015. **Philippe Crouzet**, président du directoire, a affirmé vouloir « *minimiser les départs contraints* ». **La Tribune** : « *Ces mesures doivent permettre à Vallourec d'atteindre les objectifs d'économies de son plan de compétitivité Valens, à savoir 350 millions d'euros sur la base de coûts 2014 avec un effet en année pleine en 2017* ». Vallourec, producteur de tubes en acier sans soudure, dit être victime de la dégradation des marchés pétroliers. Au premier trimestre 2015, le groupe a subi une perte nette de 76 millions d'euros (contre un bénéfice de 56 millions) ; il a obtenu un résultat brut d'exploitation (RBE) de 53 millions (- 73,0 %) et un chiffre d'affaires de 1 052 millions (- 17,2 %). Il souhaite ainsi réduire d'un tiers la capacité de ses tuberies européennes d'ici 2017 (par rapport à 2014) et compte baisser ses coûts fixes partout dans le monde. **Philippe Crouzet**, au sujet d'un éventuel rachat ou d'un rapprochement de Vallourec avec son partenaire japonais Nippon Steel & Sumitomo Metal Corporation (NSSMC) : « *Pas des négociations. Des rumeurs certes mais pas de négociations. [...] D'autres peuvent avoir des idées, mais en tout cas ce n'est pas sur ma table de travail* ». Réagissant à cette annonce, le ministre de l'Économie, **Emmanuel Macron**, a déclaré : « *L'État sera particulièrement attentif aux perspectives données à la base industrielle française du groupe et notamment à ce que cette restructuration soit menée sans fermeture de site et sans départ contraint en France. [...] Vallourec devra également proposer des mesures d'accompagnement permettant d'offrir des solutions à chacun des salariés concernés. [...] La surcapacité de production d'acier de Vallourec en Europe ne saurait se faire au détriment des sites de production français et en particulier de celui de Saint-Saulve (Nord). [...] L'État veillera à ce que Vallourec trouve une*

solution permettant d'assurer l'avenir industriel de ce site. [...] Cette annonce est légitimement source d'inquiétudes pour les salariés de l'entreprise, [...] il appartient désormais au groupe de répondre en présentant en détail son projet à leurs représentants. [...] L'État sera vigilant sur la qualité du dialogue social et, à cet égard, le choix de la direction d'entamer une concertation sur le projet avant le lancement de la procédure d'information-consultation au mois de septembre prochain mérite d'être soutenu ». **Valérie Létard**, sénatrice UDI du Nord : « [C'est une annonce] inadmissible et inacceptable en l'état ». **Mme Létard** a demandé « l'organisation sans délai d'une table ronde réunissant le ministre de l'Économie, la direction de Vallourec et les élus concernés ». **Le Point** : « La présidente de Valenciennes Métropole a aussi "exigé de la direction de Vallourec que celle-ci s'explique sur ses intentions précises quant à la vente de l'aciérie de Saint-Saulve, qui ne saurait se traduire par des suppressions d'emplois" ».

[http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/industrie-lourde/vallourec-annonce-900-suppressions-de-postes-en-france-472995.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20150430](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/industrie-lourde/vallourec-annonce-900-suppressions-de-postes-en-france-472995.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20150430)

[http://www.lepoint.fr/politique/vallourec-l-etat-s-oppose-a-des-fermetures-de-sites-en-france-selon-macron-29-04-2015-1925229\\_20.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20150430](http://www.lepoint.fr/politique/vallourec-l-etat-s-oppose-a-des-fermetures-de-sites-en-france-selon-macron-29-04-2015-1925229_20.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20150430)

(Sources : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 30/04/2015, avec Reuters, [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 29/04/2015)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mercredis  
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard  
Rédacteur en chef : Eric Tessier  
Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)